



Ville de
Kingersheim

Affichage relatif à la publicité des actes

conformément à l'ordonnance n°2021-13101 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021

Information aux habitants

Liste des délibérations examinées lors du Conseil municipal du Mercredi 31 janvier 2024 à 18h30

(Convocation envoyée le 24 janvier 2024)

Sous la présidence du M. Laurent Riche, Maire

Etaiant présents :

GERRER Valérie, WINCKELMULLER Alain, ACKERMANN-BAUMS Sandrine, DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, JACQUIN Myrna, ROLLIN Arnaud, BOESCH Nathalie, Adjoints

BRETZNER Gilles, NAMUR Céline, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, LEIB Hélène, WEBER Daniel, UNTEREINER Patrick, FRITTOLINI Claudia, HAMMERER Emilie, BRAND Denis, LITZLER Corine, GACOIN Thomas, REITH Caroline, HEYER Pascal, BACANY Carmen, HACHEM Fadi, conseillers municipaux

Ont donné procuration :

CHÉRAY Michel a donné procuration à DUMORTIER Dorothée
OUROUH Nabil a donné procuration à WINCKELMULLER Alain
MAYORAL Caroline a donné procuration à RICHE Laurent
WALD Frédéric a donné procuration à ROLLIN Arnaud
ACHA Giulia a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
QUARTUCCI Luca a donné procuration à GERRER Valérie
ROTH Laurent a donné procuration à HEYER Pascal
LARGER Philippe a donné procuration à BACANY Carmen

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

Numéros des délibérations du Conseil municipal examinées

AFFAIRES GENERALES

Point 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2023

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération.

Point 2. Mise à disposition de locaux municipaux dans le cadre de la campagne des élections européennes 2024

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération.

Point 3. Convention de mise à disposition d'une archiviste avec le Centre de Gestion du Haut-Rhin

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération.

Point 4. Convention pour l'accès au restaurant administratif de Mulhouse Alsace Agglomération à la maison du territoire au profit des agents

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération.

Point 5. Rapport d'activités m2A 2022

Le Conseil municipal est informé.

MARCHES PUBLICS

Point 6. Information au Conseil municipal : marchés à procédure adaptée supérieurs ou égaux à 4 000 € HT : période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2023

Le Conseil municipal est informé.

FINANCES

Point 7. Débat d'orientation budgétaire de l'exercice 2024 – débat sur la politique générale de la commune

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Point 8. Dénomination de voirie

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération.

Point 9. Acquisition d'une emprise de voirie rue de Rennes

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération.

SERVICES TECHNIQUES

Point 10. Adhésion au groupement de commande pour l'installation et l'exploitation des stations de vélos en libre-service

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération.

RESSOURCES HUMAINES

Point 11. Tableau des effectifs

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération.

Point 12. Recrutement d'apprentis

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération.

Point 13. Stage et gratification de stage

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération.

Le Maire

Laurent Riche



Les délibérations sont tenues à disposition au secrétariat général de la mairie.

Mis en ligne le 2 février 2024